ÉTUDE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

SUR L'ABBAYE DE SAINT-PÈRE DE CHARTRES

PAR

Eugène BERGER

Élève de l'École des Hautes-Études.

INTRODUCTION

Sources; bibliographie.

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE

CHAPITRE PREMIER

ORIGINES DE L'ABBAYE

Des textes légendaires attribuent sa fondation à saint Savinien et à saint Potentien, apôtres des Gaules au m' siècle, mais ces légendes intéressant surtout l'église cathédrale ont été pour la plupart créées au xive siècle. Un document du xe siècle fait mention d'une charte de l'année 625, par laquelle la reine Bathilde donne à l'abbaye des terres dans le Perche. Selon toute vraisemblance, le premier établissement, sur son territoire, de moines vivant sous la règle de saint Benoît a dû avoir lieu au vre siècle au plus tard.

CHAPITRE II

LES PREMIÈRES ANNÉES. L'ÉCOLE DE SAINT-PÈRE

Aux vue et vue siècles, l'abbaye étend ses possessions et affirme son indépendance matérielle. Le nombre des moines s'accroît. L'école de Saint-Père est très brillante à l'époque carolingienne; les manuscrits de la bibliothèque de l'abbaye sont conservés; ils témoignent d'une culture étendue et les gloses en notes tironiennes que l'on y rencontre (manuscrit 13 de Chartres: commentaire sur les Églogues de Virgile) prouvent que l'on n'y négligeait aucune des parties de l'éducation.

CHAPITRE III

DÉCADENCE DE L'ABBAYE AU IX^e SIÈCLE

Les invasions normandes (857, 898 et 911) entraînent la dévastation de l'abbaye. Le différend avec l'évêque Hélie, qui s'empare par force des biens de l'abbaye et met les moines dans l'obligation de s'exiler (845), ruine la prospérité de Saint-Père.

CHAPITRE IV

les évêques aganon (926-941) et rainfroi (941-955) restaurateurs de l'abbaye : ses vicissitudes au x^e siècle

Vers 930, l'évêque de Chartres, Aganon, institue à Saint-Père des chanoines réguliers, soumis à la règle de saint Chrodegand, et leur rend des biens usurpés. Les chanoines abusent de cette sollicitude et des désordres graves menacent à nouveau la situation de l'abbaye. L'évêque Rainfroi confie au chanoine Alveus la mission d'aller étudier la règle de vie des moines de Fleury-sur-Loire. A son retour, Alveus, accompagné de Wulfoaldus,

abbé de Fleury, et de douze moines, réforme Saint-Père suivant la règle de saint Benoît, sous les auspices de l'évêque Rainfroi qui, en 950, donne aux moines douze prébendes de la cathédrale. L'abbé Alveus meurt en 955, et déjà l'abbaye ne peut plus compter sur la protection épiscopale. L'évêque Hardouin place Arembert à la tête de l'abbaye et reprend six prébendes aux moines. A la mort d'Arembert (961), Hardouin veut imposer son successeur. Les moines appellent à leur secours l'abbé de Fleury, Wulfoaldus, dont l'heureuse intervention fait nommer l'abbé Guibert (965). L'école monastique redevient brillante, les possessions territoriales s'accroissent : don de la terre de Juziers par la comtesse Letgarde (978). Immunité accordée par Lothaire (985).

CHAPITRE V

L'ABBAYE AU XI^e SIÈCLE

L'arbitraire de l'autorité civile succède aux abus de l'autorité ecclésiastique. L'abbé usurpateur Ménard est imposé aux moines par le comte de Chartres, Thibaut, du vivant même de l'abbé Gisbert, et la plupart des moines s'exilent à Lagny (1001). Cependant le comte Thibaut meurt, et, après avoir jugé Ménard, l'évêque Fulbert lui pardonne et l'installe. Les troubles continuent : l'abbé Arnoul entre en conflit avec l'évêque Thierry, que poussent des moines indociles, et est obligé de fuir avec quatre compagnons; puis, il revient, après trois mois d'exil. Sous son successeur, Landry (1033-1069), des donations très importantes, origines de la plupart des prieurés, sont faites à l'abbaye; l'école reprend de l'éclat, la bibliothèque est mise en ordre. Une question de discipline met en conslit l'abbé Hubert et l'évêque Harald; l'abbé doit s'exiler à Dreux et

l'évêque met à sa place un certain Thierry de Vendôme, puis Eustache, moine de l'abbaye. Hubert revient à la mort d'Harald (1073), et est chassé de nouveau par l'évêque Geoffroy, qui ramène Eustache. Celui-ci jouit des bonnes grâces de l'évêque, et en fait profiter l'abbaye. Il se démet en 4101, et meurt l'aunée suivante.

CHAPITRE VI

ÉTAT DE L'ABBAYE A LA FIN DU XIE SIÈCLE

L'abbaye est à cette époque définitivement constituée : elle se compose de religieux profès formant le couvent, ayant à leur tête un abbé nommé, en principe, par eux. L'abbé est aidé dans ses fonctions par un certain nombre d'officiers, qu'il choisit parmi les religieux. Ce sont : le doyen, qui sera remplacé par le prieur, le cellerier, l'infirmier, le portier, et surtout le bibliothécaire et le trésorier; ce dernier seul jouit de revenus spéciaux. D'autres officiers sont les chanoines, ou moines chargés de percevoir les revenus des prébendes possédées par l'abbaye en l'église cathédrale. L'abbaye est dès ce moment fort riche. Ses possessions sont de trois sortes : 1º les « celles », terres qu'elle fait administrer par l'un ou plusieurs de ses moines, appelés prévôts; 2º les terres moins importantes, administrées pour le compte de l'abbaye par des officiers laïcs appelés maires; 3º les cures sur lesquelles elle possède le droit de patronage.

CHAPITRE VII

L'ABBAYE AU XII^e SIECLE

A partir de ce moment, l'abbaye, définitivement constituée, sera plus mêlée à l'histoire générale : les papes et les rois s'en occupent personnellement. Sous l'abbé Guillaume I^{er} (1101-1129), Pascal II (6 janvier

1167), puis Honorius II (1127), confirment les possessions de l'abbave. Le roi Louis le Gros, non content de lui avoir donné des terres à Nids et la « celle » de Saint-Paterne d'Orléans (1115), défend ses possessions de Beauce contre les seigneurs du Puiset (1117). Sous l'abbé Eudes (1130-1150), le droit d'élire l'abbé est confirmé aux moines de Saint-Père par le légat du pape. Louis VII prend l'abbaye sous sa protection. L'abbaye ayant été incendiée en 1134, l'abbé Eudes entreprend sa restauration, en particulier celle de la bibliothèque. Sous le même abbé, une leçon de discipline est donnée par saint Bernard à certains moines de Saint-Père. Sous les abbés suivants, Foucher (1163-1171), Étienne Ier (1171-1193) et Ernaud (1193-1198), les faveurs pontificales et royales se continuent; Henri II, roi d'Angleterre, y ajoute les siennes. Hilduard, moine de l'abbaye, reconstruit l'église, et découvre le corps de saint Gédouin.

CHAPITRE VIII

L'ABBAYE AU XIII[®] SIÈCLE

L'abbé Gui Ier (1200-1231) augmente les possessions de l'abbaye, et règle, avec le chapitre de la cathédrale, des différends au sujet des six prébendes et des processions. Il obtient de nombreux privilèges des papes Innocent III, Honorius III et Grégoire IX, et fait le voyage de Rome (1225). En 1226, il autorise la fondation, sur les terres de Saint-Père, de l'abbaye de l'Eau. Sa mort et ses funérailles. Ses successeurs suivent son exemple. L'abbaye contribue aux bourses des étudiants orientaux de Paris, fait une alliance de prières avec l'abbaye de Josaphat et prend part aux prières prescrites à l'occasion de la mort de saint Louis.

CHAPITRE IX

L'ABBAYE DE 1307 A 1350

Les trois abbatiats qui se succèdent durant cette période ne sont marqués par aucun événement saillant. Les procès avec le chapitre, au sujet des six prébendes, se renouvellent. Les habitants de Nids sont, en 1346, condamnés par sentence du Parlement à contribuer pécuniairement à l'ost du roi.

CHAPITRE X

ÉTAT DE L'ABBAYE. SON ORGANISATION ET SES DÉPENDANCES A LA VEILLE DES TEMPS MODERNES

L'organisation générale est à peu près la même qu'au xr° siècle, mais elle s'est compliquée et de nouveaux offices se sont créés : le prieur, sous-ordre de l'abbé pour le maintien de la discipline, est lui-même aidé par un sous-prieur et un tiers-prieur; le chambrier, chargé de l'administration temporelle; l'aumonier. L'abbaye possède vingt-quatre prieurés, la plupart remplaçant d'anciennes « celles ». Ils sont administrés par un ou plusieurs moines; dans le premier cas, le moine est appelé prieur: il est révocable à la volonté de l'abbé; dans le second, le prieuré est dit conventuel : il est dirigé par un prévôt, et dépend moins étroitement de l'abbaye. Les principaux de ces derniers sont ceux de Juziers et de Brezolles. La plupart ont été établis sur des terrains incultes, que les moines ont rendus florissants.

CHAPITRE XI

l'abbaye sous les derniers abbés réguliers (4350-4484)

La seconde moitié du xive siècle marque la décadence de la vie monastique : le couvent perd peu à peu le droit

d'élire son abbé, droit que le pape et le roi s'attribuent. L'abbé Guillaume II Desjardins est nommé par Clément VI et consent à payer le droit d'annates. Les droits de justice de l'abbaye sur le Bourg-Saint-Père, menacés un instant par l'extension des fortifications de Chartres, sont sauvegardés en partie (1361-1392). Étienne II le Bailli (1394-1416), élevé au siège abbatial par l'anti-pape Benoît XIII, à la faveur des Anglais, arrive à se faire agréer, d'abord par ses moines, puis par le Jean XXIII. Il fait travailler à l'embellissement des bâtiments claustraux. Son successeur Pierre II Chuart est élu par les religieux (1416). Mais les guerres anglaises sévissent, et Chartres, ayant embrassé le parti Bourguignon, est entourée d'Armagnacs. Pierre Chuart sollicite et obtient la protection d'Henri VI pour son abbaye (1425). A la même époque, le prieur du Ham, profitant des troubles, se rend indépendant et obtient de Martin V une bulle le nommant prieur inamovible. Pierre meurt en 1429, et Jean Jourdain est nommé à sa place par Martin V. Il se rend à Paris pour se faire agréer par Henri VI; en son absence, les troupes de Charles VII reprennent Chartres. Le roi de France suspend Jean Jourdain et le remplace par un cordelier, mais les moines se montrent assez habiles pour faire reconnaître Jean Jourdain par Charles VII (1432). L'abbé de La Pelice, chargé d'administrer l'abbaye jusqu'au retour de l'abbé, peut être considéré comme le premier « économe royal ». Jean Jourdain assiste au concile de Bâle (1434). En 1463, il déploie un grand luxe lors de l'entrée solennelle de Louis XI à Chartres. Brouillé avec l'évêque Miles d'Illiers, il se démet et surveille l'élection de son successeur, Jean Pinart (1464). Miles d'Illiers ne pardonne pas au nouvel abbé son élection, lui fait des difficultés, et, au cours d'une bagarre, un moine est tué par les gens de l'évêque, à qui le Parlement donne tort (1467). Après la mort de

Jean (1480), l'évêque s'opposant à l'élection d'un autre abbé, l'abbaye est donnée en commende, le 9 mars 1481, à Philippe de La Chapelle, chanoine de Notre-Dame.

CHAPITRE XII

LES ABBÉS COMMENDATAIRES

A partir de ce moment, la décadence de l'abbaye est définitive, et la communauté ne fera plus que végéter pendant ses trois derniers siècles d'existence. En 1492, l'abbé Christophe de Brilhac établit un règlement général pour l'abbaye; en 1508, il échange les six prébendes de la cathédrale contre la terre et seigneurie de Giroudet. En 1521, une réaction se produit et les religieux élisent un abbé, François de Brilhac, qui, après maintes difficultés, est accepté par sentence du Parlement. L'abbé Pierre de Brizay (1540-1574), après de violentes contestations avec les religieux, finit par se faire huguenot, et inquiète encore son successeur, Jean Héluis, à qui le Grand Conseil donne raison (1594). De 1591 à 1594, l'abbaye est mise en économat et ses revenus sont perçus par les seigneurs laïcs. Depuis lors, l'abbé cesse d'exercer aucune influence sur l'abbaye : grand seigneur étranger au couvent, il n'y paraît pas, et n'a que des rapports financiers avec les religieux, qui déplorent cet état de choses. Le prieur est à peu près ce qu'était l'abbé régulier; le nombre des religieux va en décroissant, malgré les efforts faits pour ranimer la vie monastique : tentative d'union avec Saint-Denis en 1607; incorporation à la Congrégation de Saint-Maur en 1650. Les biens de l'abbaye sont, depuis le xve siècle au plus tard, divisés en deux menses, celle de l'abbé et celle du couvent ; leur délimitation occasionne de nombreux procès. Sans cesse en lutte avec leur abbé pour des questions pécuniaires, leur évêque et son clergé pour des questions de préséance, et entre eux pour des questions de rivalités mesquines, les religieux ne trouvent plus le temps de se livrer à leurs occupations régulières, et ce n'est que l'ombre de la vieille abbaye, diminuée en 1778 de la mense abbatiale, qui disparaîtra définitivement en 1790.

DEUXIÈME PARTIE ARCHÉOLOGIE

CHAPITRE PREMIER

HISTORIQUE

L'ancienne église abbatiale de Saint-Père-en-Vallée est actuellement une église paroissiale sous le vocable de Saint-Pierre. Son histoire subit d'une façon générale les mêmes vicissitudes que celle de l'abbaye. Incendiée cinq fois avant 1020, elle l'est encore en 1134. Il reste un vieux clocher de l'église du xiº siècle. Le moine Hilduard en commence la réédification sous l'abbé Foucher (1163); il peut la continuer jusqu'en 1171, grâce aux offrandes faites par la foule aux reliques de saint Gédouin, retrouvées par hasard. L'œuvre est continuée jusqu'au xivº siècle; l'abbé Étienne le Bailli (1394-1416) fait placer les verrières qu'on voit actuellement. Au xviº siècle, l'église est fort embellie par les premiers abbés commendataires.

CHAPITRE II

DESCRIPTION DE L'ÉGLISE

L'église se compose d'une nef du xm^e siècle, flanquée de bas-côtés, terminée à l'ouest par une vieille tour du xm^e et à l'est par un chœur de la fin du xm^e. Le déambulatoire est du xm^e siècle.

La nef et les bas-côtés sont voûtés d'ogives, ainsi que le chœur. Le déambulatoire est voûté d'arêtes. Les voûtes retombent sur des piles de plan irrégulier et sont soutenues à l'extérieur par deux rangs superposés d'arcs-boutants que supportent des culées gothiques. Tous les arcs sont brisés. Il y avait anciennement une crypte sous le chœur. On remarque dans cette église, qui appartient à l'école gothique de l'Île-de-France, une influence normande curieuse.

Des sept chapelles rayonnantes qui existaient anciennement, cinq seulement subsistent. La chapelle du Paradis, aujourd'hui détruite, devait former avec celle d'en face, dans l'église romane, un transept à absidioles orientées. Des sept chapelles, quatre devaient être orientées.

La Révolution a détruit un magnifique jubé, édifié en 1543, et une chapelle intérieure, dédiée à la Conception, œuvres de François Marchand. Il en reste des fragments à Saint-Denis, à Paris et au musée de Chartres.

L'église possède de superbes vitraux du xive siècle, et des émaux de Léonard Limosin, représentant les douze apôtres et provenant du château d'Anet, placés dans la chapelle de la Vierge.

CHAPITRE III

ACCESSOIRES

Tombeaux; reliques; mobilier; etc.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

PHOTOGRAPHIES. — DESSINS.